

EMPLOYE DE RECEPTION ET BAR (H/F) TEMPS PLEIN

Camping**** Les Verguettes 84570 Villes-sur-Auzon

FICHE DE POSTE

Description du poste

1) Environnement de travail :

Le camping **** Les Verguettes est composé de 115 emplacements dont 38 locatifs, 3 blocs sanitaires, 3 piscines. Il s'agit d'un camping calme et familial avec une clientèle multi-nationalités. Le camping est situé en Provence, à Villes-sur-Auzon, à 20 minutes de Carpentras et 45 minutes d'Avignon.

Le travail se fait en individuel et en équipe. L'esprit de cohésion est important pour un bon déroulement du contrat.

Le camping est dirigé par deux gérants, et est composé de 4 employés en temps plein sur 6 mois (1 réceptionniste, 2 employés de ménage, 1 agent d'entretien et maintenance) + 2 employés de haute saison.

2) Le poste :

Le poste se décline en 2 missions principales :

- La réception :

- * Accueil clientèle
- * Gestion des séjours
- * Informations touristiques à fournir
- * Service boulangerie (vente)
- * Nettoyage locaux réception/bar intérieur et terrasses extérieures + WC de la réception
- * Rangement jeux/aires de jeux

- Le bar :

- * Gestion des commandes
- * Service au bar
- * Gestion des stocks

3) Les principales capacités attendues :

- Capacité d'accueil, d'écoute et de disponibilité
- Capacité d'apprentissage informatique (logiciel de gestion de camping), usage des outils word/excel/powerpoint
- Curiosité touristique et intérêt pour la région
- Maîtrise du Français et de l'Anglais obligatoires (une 3^e langue Allemand/Hollandais est un +)
- Motivation et Esprit d'équipe (travail en équipe)
- Ponctualité
- Meticuleux et Adaptable
- Remontée d'alertes
- Gestion des stocks

4) Le contrat de travail

Il s'agit d'un contrat de 35 heures à modulation d'heures*, sous la convention collective de l'Hôtellerie de Plein Air (HPA).

> La convention HPA définit les mesures liées aux travaux saisonniers de ce domaine d'activité. Par exemple, les week-ends et jours fériés sont des jours travaillés à même tarif horaire qu'un

jour de semaine (hors 1er mai).

* Contrat à modulation d'heures : la moyenne de travail est de 35 heures par semaine sur toute la période du contrat : sur une semaine, les heures non faites sont reportées sur d'autres périodes de travail (avec toutefois une durée maximale par semaine) et les heures supplémentaires peuvent être enlevées sur des périodes plus creuses. A la fin du contrat, s'il y a des heures supplémentaires non compensées, elles sont payées. Par contre, si toutes les heures ne sont pas effectuées, il faut les finir sur le mois suivant.

Conditions du poste

Durée du contrat : ~ 2 mois

Dates du contrat : du 10/07/2023 au 27/08/2023

Type d'emploi : Temps plein, CDD saisonnier

Nombre d'heures par semaine : 35 h

Salaire brut horaire : à voir avec la direction

Mesures COVID-19: Oui

Hébergement possible uniquement du salarié : avantage en nature pris sur le salaire

Nombre de postes à pourvoir : 1

Contact

Bénédicte KOSLOWSKI

119 route de Carpentras

84570 Villes sur Auzon

04 90 61 88 18

verquettes@gmail.com

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation par e-mail pour une première prise de contact